



Annonce - Plombier -

Direction : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Lieu d'exercice : Services Techniques

Mission 1 : Effectuer les travaux de maintenance des installations sanitaires et thermiques des bâtiments et équipements communaux, intervenir sur les pannes et fuites et s'assurer du bon fonctionnement des installations sanitaires et thermiques.

Mission 2 : Planifier et réaliser des travaux neufs en plomberie

Mission 3 : Organisation du travail et entretien du matériel

- Effectuer son travail selon les travaux demandés, définir les techniques à utiliser et sélectionner le matériel adapté et nécessaire à la réalisation des travaux
- Assurer la sécurité des biens et des personnes (port d'EPI, signalisation, balisage chantier, protection des ouvrages existants, plan de prévention...)
- Entretien du matériel : vérifier l'état du matériel, l'utiliser de manière adéquate, nettoyer et ranger à la fin des travaux.
- Reporter à son supérieur les travaux réalisés ainsi que les dysfonctionnements et pathologies des bâtiments éventuellement rencontrés
- Compléter régulièrement et rigoureusement les fiches ATAL en fonction des interventions réalisées (temps main d'œuvre, fournitures utilisées...) et restituer les fiches au responsable

Mission 4 : Missions ponctuelles et polyvalentes au sein des différents services des Services Techniques, selon la charge de travail du service

SPÉCIFICITÉS ET CONTRAINTES LIÉES AU POSTE

- Formation CAP ou BEP
- Titulaire du permis B
- Travail en intérieur ou extérieur
- Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé, travail en hauteur, en vide sanitaire, port de charges
- Port de vêtements professionnels et d'EPI
- Utilisation de machines à risques, vibrantes et bruyantes
- 38h45 / semaine

RESSOURCES / COMPETENCES

Savoirs :

- Connaissances des différentes installations sanitaires et thermiques
- Connaissances des techniques de soudure
- Connaissances de base en électricité : branchement des ballons d'eau chaude (BOV)
- Connaissance des normes et règles de sécurité relatives aux installations sanitaires et thermiques, au travail en hauteur, à l'utilisation des matériels et des véhicules et à la protection des biens et des personnes.
- S'informer et se former régulièrement

Savoir-faire :

- Utiliser les machines et outillages de plomberie
- Lire et appliquer des plans, schémas, notices, dossiers techniques et consignes de sécurité
- Détecter les dysfonctionnements et les pathologies d'un bâtiment
- Organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales
- Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention.
- Pratiquer l'entraide, être polyvalent, coordonner son intervention avec d'autres corps de métier.
- Rendre compte de son intervention à la hiérarchie

Savoir être :

- Force de proposition sur les matériaux ou techniques à utiliser
- Rigoureux, consciencieux et méthodique
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Dynamique et réactif
- Respecter la confidentialité, veiller à l'image de la collectivité
- Polyvalent, aisance relationnelle et goût pour le travail en équipe